

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-316

présenté par  
M. Brigand

-----

### ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.